

Communiqué de presse du 10 janvier 2013

Artisanat du Bâtiment / Conjoncture / Chiffres-clés / Mobilisation

Les artisans du bâtiment commencent l'année dans la rue pour exprimer leur mécontentement

Patrick Liébus, Président de la CAPEB : « *En dépit de nos avertissements, les Pouvoirs publics ont mis le secteur du bâtiment à genoux tout en nous faisant de belles promesses. Si nos menuisiers fabriquaient des langues de bois, l'activité serait relancée ! Le 18 janvier, nous mettrons les autorités face à leurs contradictions.* »

Paris, le 10 janvier 2013 - Lors de ses vœux prononcés aujourd'hui, Patrick Liébus, Président de la CAPEB a annoncé que l'année 2012 avait été particulièrement éprouvante pour les entreprises artisanales du bâtiment, qui ont subi au total une baisse de - 1 % de leur activité, conformément aux prévisions annoncées précédemment par la CAPEB. 2013 ne se présente guère mieux, avec une prévision entre - 2,5 et - 3 % à ce jour confortée par le recul du dernier trimestre 2012 enregistré à - 2,5 %. Il a également appelé les artisans du bâtiment à manifester leur mécontentement devant toutes les préfectures du pays le 18 janvier prochain, pour que 2013 ne soit pas l'année des dépôts de bilan.

Une année placée sous de mauvais auspices

Les derniers chiffres montrent que l'année 2012 s'est mal terminée : - 2,5 % de baisse d'activité enregistrée sur le 4^e trimestre, soit un total sur l'année globalisée à - 1%. L'année 2013 n'augure rien de bon non plus : de - 2,5 à - 3 % sont prévus sur l'année. En cause : le climat économique maussade mais également plusieurs mesures qui ont directement impacté le secteur.

En 2012, les artisans du bâtiment ont en effet perdu sur tous les tableaux :

- leurs charges sont devenues écrasantes : la TVA passera à 10% en 2014, l'augmentation de la cotisation foncière des entreprises (CFE) a été un réel coup de massue et le barème de l'impôt a été gelé pour 2012 et prolongé à 2013,
- la concurrence déloyale s'est accrue : auto-entrepreneurs ont gardé leurs avantages, le travail dissimulé et les entreprises low cost ne respectant pas la législation française se sont développés,
- les très petites entreprises ont été tenues à l'écart des mesures d'aide : elles ne sont pas représentées au Conseil d'administration de la Banque Publique d'investissement et plus de 202 000 artisans travaillant seul sans salarié sont exclus du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE).

Résultat : près de 40 000 emplois sont menacés entre 2013 et 2014, soit plus de quatre fois le nombre de licenciements de PSA en 2012 avec des répercussions à prévoir sur toute l'économie.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, réagit : « *Rien ne nous aura été épargné en 2012 : en plus du ralentissement de l'activité incontestable, les mesures récemment prises par le Gouvernement ne nous laissent aucune chance de rebondir et montrent bien que l'artisanat du bâtiment est sacrifié sur l'autel de la crise.* ».

Une mobilisation nationale pour sauver le secteur de la Construction

Excédés, les artisans du bâtiment ont décidé de se mobiliser dans toutes les régions de France le 18 janvier prochain. Ensemble, ils vont exprimer leur mécontentement. Ils doivent, cette fois, être entendus.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB, explique : « Le Gouvernement mène une politique de la bonne parole, notamment pour ce qui concerne le logement. L'objectif de 500 000 rénovations et de 500 000 constructions de logements par an est très ambitieux, mais complètement irréaliste puisque rien n'a été mis en place pour y parvenir. Il est temps d'exprimer notre ras-le-bol et de dire stop aux belles promesses ! Nous donnons donc rendez-vous vendredi 18 janvier devant toutes les préfectures de France pour une mobilisation historique ! »



5 bonnes résolutions proposées au Gouvernement

La CAPEB souhaite néanmoins rester force de proposition et insiste sur 5 bonnes résolutions qui permettraient de relancer l'activité et de relancer la gouvernance du secteur du Bâtiment :

- ✓ Appliquer une TVA à 5 % pour les activités de rénovation des logements.
- ✓ Exclure le secteur du Bâtiment du régime des auto-entrepreneurs.
- ✓ Défendre le principe "mêmes Droits, mêmes Devoirs pour tous" fondé sur un renforcement significatif du nombre de contrôles, réalisés par l'administration, sur les chantiers notamment le soir, les samedis et dimanches.
- ✓ Donner les moyens au secteur du Bâtiment d'atteindre les objectifs du Président de la République de rénover plus de 500 000 logements par an et d'en construire le même nombre.
- ✓ Prévoir un représentant des TPE au sein de la Banque Publique d'Investissement, présidée par le directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, ainsi que dans toutes ses futures instances territoriales.

Patrick Liébus, Président de la CAPEB : « Ce que nous demandons enfin, c'est que le Gouvernement prenne l'habitude de se concerter avec les principaux acteurs du secteur avant de prendre des décisions. Le calcul de l'impact des mesures doit également devenir systématique afin de donner de la cohérence aux mesures envisagées. »

INFORMATIONS SUR LA JOURNÉE DU 18 JANVIER DE MOBILISATION DU RÉSEAU DES CAPEB

Tout le Réseau des CAPEB est mobilisé pour la journée d'action :

- Une audience est demandée à chaque Préfecture de Région
- Chaque CAPEB départementale est invitée à mobiliser ses adhérents ou à organiser une délégation de leurs représentants auprès des préfectures.
- Les parlementaires sont également interpellés et informés des initiatives locales.
- Les actions envisagées seront régulièrement actualisées sur les sites des CAPEB du Réseau (accès via le site national www.capeb.fr)

Cliquez [ici](#) pour consulter la Lettre ouverte présentée sous forme de manifeste

Cliquez [ici](#) pour découvrir les visuels de la manifestation

A propos de la CAPEB :

La CAPEB, Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment, est le syndicat patronal représentant l'artisanat* du bâtiment (www.capeb.fr) lequel dénombre :

- 380 000 entreprises employant moins de 20 salariés, soit 98 % des entreprises du bâtiment**
- 992 000 actifs, soit 67 % des actifs du bâtiment
- et 80 000 apprentis, soit 81 % des apprentis du bâtiment

qui réalisent :

- 79 milliards d'euros de chiffre d'affaires, soit 63 % du CA du bâtiment,
- 1,63 milliard d'euros d'investissements, soit 61 % des investissements du bâtiment

* Définition d'une entreprise artisanale : une petite entreprise qui peut employer ou non des salariés et qui est inscrite au répertoire des métiers.

** Ces chiffres sont extraits de la nouvelle publication : « Les chiffres clés de l'artisanat du bâtiment 2011 »

Contacts presse

Hopscotch : Isabelle Pestourie - Tél : 01 58 65 10 77 - ipestourie@hopscotch.fr

CAPEB : Isabelle Planchais - Tél : 01 53 60 50 00/77/81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr